

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 10 MAI 1848.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapports faits, au nom de la commission, par M. MOREAU.

I.

Demande du sieur PIERRE-HENRI DELHAES.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire né à Gueldres (Prusse), le 5 février 1812, vint habiter Venloo au mois de juillet 1830; lors de la révolution il prit part, en qualité de volontaire, aux combats contre les Hollandais qui eurent lieu dans cette ville les 10 et 11 novembre 1830.

Peu de temps après il fut incorporé dans les tirailleurs francs, et le 16 septembre 1831 il s'enrôla dans le 6^e régiment de ligne d'où il a été congédié le 1^{er} mai 1840.

Il a fait les campagnes de 1831, 1832 et 1833 contre la Hollande.

Le 3 décembre 1840 il a été nommé préposé des douanes de 2^e classe et promu le 18 août 1843 au grade de préposé de 1^{re} classe.

Les nombreux certificats produits à l'appui de sa demande constatent sa bonne conduite et sa moralité, et les autorités consultées estiment qu'il y a lieu de lui accorder la naturalisation.

Le Rapporteur,
AUG^{te} MOREAU.

Pour le Président,
DE LEHAYE.

II.

Demande du sieur ADOLPHE SCHELER.

MESSIEURS,

Le sieur Adolphe Scheler, médecin vétérinaire du Gouvernement, est né à Ebnat (Suisse), le 20 octobre 1820.

Il est venu se fixer en Belgique en 1837 et depuis cette époque il n'a pas cessé d'y résider.

Entré en 1837 à l'école de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'État, il en est sorti muni d'un diplôme en 1841. Depuis lors il a rempli diverses fonctions : en 1841 il a été nommé membre du comité central de salubrité publique à Bruxelles; en 1843, inspecteur des viandes de boucherie de la commune d'Ixelles, et, la même année, la société vétérinaire de Belgique l'a désigné pour faire partie de son bureau en qualité de secrétaire.

Les avis des autorités sont favorables à sa demande.

Le Rapporteur,
AUG^{te} MOREAU.

Pour le Président,
DE LEHAYE.



III.

Demande du sieur PIERRE-JEAN DERIDDER.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Dunkerque (France), le 30 janvier 1813, d'un père hollandais et d'une mère native d'Ostende.

Il a été amené à l'âge de deux mois en Belgique où il a fait son éducation première; à 8 ans il est entré au service d'un bateau pêcheur.

En 1830, il a pris du service dans le premier ban de la garde civique de Bruxelles, et après avoir été incorporé en 1838 dans l'armée belge comme milicien, il s'y est enrôlé volontairement.

Il a fait la campagne de 1839 contre la Hollande, et il est actuellement tambour détaché à l'école militaire.

Les avis des autorités sont favorables à sa demande.

Le Rapporteur,
AUG^{te} MOREAU.

Pour le Président,
DE LEHAYE.